

Orne. Une prof d'Alençon en immersion en Grèce pour observer l'enseignement des langues anciennes

Une semaine de classe en Grèce pour y observer les enseignements des langues anciennes. C'est le défi relevé par une prof de grec et latin d'Alençon, du 2 au 9 avril.



Anne-Marie Grech présente la ville d'Alençon à des lycéens grecs

Enseignante en français, latin et grec au lycée Alain d'Alençon, Anne-Marie Grech a mis le cap sur la Grèce, de samedi 2 à samedi 9 avril, pour un stage d'observation d'enseignement des langues anciennes au lycée Menealos Lountemis, à Exaplatanos, en Grèce.



Le lycée Menelaos Lountemis à Exaplatanos, en Macédoine, en Grèce

Un projet d'échange entre élèves français et grecs

"Ce projet s'inscrit dans une volonté de découvrir et partager des pratiques pédagogiques. Un projet d'échange entre les latinistes du lycée Alain et les élèves du lycée Menelaos Lountemis de Macédoine est en cours", souligne l'enseignante d'Alençon. "An-neta Tantsi est la professeure grecque, enseignant le français, qui a majoritairement permis la réalisation de ce stage."

[Orne. Le triple combat de Sarah, Hélène, Abdel et Florian, déclarés "Covid long"](#)

Ce stage d'observation a aussi vocation de préparer un échange Erasmus + réservé aux latinistes et hellénistes des deux lycées. "Une réflexion sera menée sur la modernité de la pensée antique, ciment d'une culture européenne commune."



Anneta Tantsi et son collègue de latin assis sur les sièges qu'occupaient Aristote et Alexandre le Grand

Obligatoire au collège et lycée en Grèce

Les langues anciennes occupent, en Grèce, une place beaucoup plus importante qu'en France.

"L'apprentissage de ces langues est obligatoire pour tous les élèves grecs tout au long du collège et deux années du lycée. Les élèves ayant choisi la filière littéraire doivent suivre pendant leur troisième année de lycée, six heures de latin et six heures de grec ancien. L'examen terminal permet l'évaluation de compétences de traduction, d'analyse grammaticale et syntaxique, de compréhension de textes. Sur deux ans 50 textes sont traduits et étudiés en grec et tout autant en latin !", poursuit Anne-Marie Grech.

Ces élèves s'engagent, ensuite, le plus souvent vers des études de droit, de lettres et le professorat.



Une enseignante de langues anciennes d'Alençon est en immersion dans un lycée grec pour observer les pratiques d'enseignement du grec et du latin.

Optionnel en France

Il en va autrement en France où ces enseignements commencés en classe de 5^e sont devenus majoritairement optionnels. Ce sont deux ou trois heures hebdomadaires de LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité) qui sont proposées aux lycéens pour une approche essentiellement culturelle, littéraire et historique des textes antiques même si traduction et grammaire sont enseignées.

Les cours en Grèce sont majoritairement dispensés le matin. Anne-Marie Grech consacre donc ses après-midis à des visites. Elle s'est notamment engagée sur les traces d'Aristote en Macédoine "qui a assuré des cours à Alexandre-le-Grand" !